COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 24 novembre 2026

À la suite de l'article publié le 24 novemvre 2026 par La Dépêche du Midi concernant "Les occupants ont créé une salle de sexe pour les mineurs et les majeurs" : il dénonce un réseau de prostitution à la faculté de Jean-Jaurès, une enquête ouverte par le parquet de Toulouse
l'Université Toulouse - Jean Jaurès souhaite apporter plusieurs éléments factuels de clarification.

SIGNALEMENT DE FAITS PRÉSUMÉS DE PROXÉNÉTISME SUR LE CAMPUS : L'UNIVERSITÉ A SAISI LES AUTORITÉS JUDICIAIRES COMPÉTENTES

L'Université Toulouse - Jean Jaurès a été informée, le 28 octobre, via sa plateforme de signalement, (https://plateforme-signalement.univ-tlse2.fr/) d'éléments susceptibles de caractériser des faits présumés de proxénétisme qui se seraient déroulés sur le campus pendant l'occupation du bâtiment Accueil.

Dès réception de ce signalement, le 28 octobre, la direction de l'Université a effectué un signalement au Procureur de la République au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale et déposé plainte contre X, afin que les faits puissent être examinés par les autorités judiciaires compétentes.

L'occupation du bâtiment avait pris fin dans la nuit du 25 au 26 octobre, à l'initiative du comité de mobilisation lui-même. En effet, dès le 23 octobre, une évolution de la composition du groupe occupant le bâtiment de l'accueil avait été signalée. Des étudiants présents à l'intérieur avaient alerté le service de sécurité sur les difficultés croissantes qu'ils rencontraient, notamment en raison de la présence de personnes extérieures à l'Université qui ne cessait d'augmenter.

La direction de l'université prend ce signalement avec le plus grand sérieux. Elle entend laisser les autorités judiciaires mener les investigations nécessaires dans les conditions de sérénité requises et se tient à leur disposition.

CONTACT UT2J
laure.andrieuj@univ-tlse2.fr
06 84 84 42 93